

Ville-lecture et Pays-lecture

les exemples de
Mulhouse et Chambon-sur-Lignon

par **Jean-François Jacques***

À travers deux exemples dont il souligne à la fois la singularité, les contrastes et la cohérence, Jean-François Jacques montre comment l'histoire locale, l'attachement à des valeurs et l'investissement personnel des acteurs permettent de développer une action concrète et durable, pourtant parfois fragilisée par les réorientations politiques.

Les politiques de lecture naissent à l'initiative de personnalités militantes ou simplement convaincues, professionnelles ou bénévoles. Elles naissent aussi du volontarisme politique de collectivités, initié par un militant élu, ou par un élu suffisamment militant pour convaincre ses pairs, entraîner les professionnels et son environnement. La pérennisation des actions, au-delà de la présence sur le terrain de leurs initiateurs, est liée à leur capacité à coopérer, à former et à entraîner de nouveaux acteurs, avec la même énergie créatrice, à convaincre les collectivités et l'état d'assurer les financements à long terme. On peut cependant craindre que des changements du cadre institutionnel et des modes de financement ne viennent décourager les initiateurs, ou ne « récupèrent » une action qui, se banalisant, perdra son sens et sa force. Cela voudrait-il dire aussi que rares sont les projets qui sont des « modèles » reproductibles ? Peuvent-ils cependant être

*Jean-François Jacques est Secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques.

des « exemples » ? Comment des projets peuvent-ils conserver une singularité militante, tout en s'adaptant aux cadres administratifs et économiques qui leur permettent de se réaliser et de durer ? Quels sont les modes d'évaluation mis en place ?

C'est en ayant ces questions en tête que j'ai abordé deux « terrains » très différents. L'un constitue certainement un « cadre » reproductible avant d'être un « modèle », l'autre demeure très original et tout à fait singulier au niveau national. Les deux illustrent les questions évoquées, mais on peut aussi en tirer un bref bilan de l'aide apportée aux projets-lecture par les emploi-jeunes, et constater les difficultés dues à la disparition brutale de ce statut, et à l'incapacité manifestée dans certains cas par les collectivités concernées, ou par l'Éducation nationale, à pérenniser le travail effectué en prenant en charge les jeunes à l'issue de leur contrat.

À Mulhouse, un « plan BCD » a été initié en 1990, puis intégré dans un « Plan Ville-lecture ». Il concerne la Ville, l'Éducation nationale et la DRAC, plus des partenaires divers. Il s'agit d'une action très structurée, encadrée par plusieurs conventions, au succès de laquelle concourent une forte volonté municipale et un solide professionnalisme des acteurs - ce qui n'exclut pas une part de militantisme passionné !

Sur le plateau Vivarais - Lignon - le « Pays-lecture » est un ensemble d'activités autour du livre et de la lecture, ensemble foisonnant mais cohérent développé dans un cadre culturel très particulier, pris en charge en 1993 par un SIVOM (Syndicat intercommunal à voca-

tions multiples), puis consolidé en 2000 par un contrat « Pays-lecture » - déclinaison originale des contrats ville-lecture.

À Mulhouse (110 000 habitants), durant des décennies, l'insuffisance de main-d'œuvre locale a poussé les industries - textile, automobile, papier peint, chimie - à faire appel à de la main-d'œuvre extérieure. Leur décadence laisse une forte proportion d'habitants d'origine étrangère, et un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne nationale. Deux quartiers seulement ne sont pas en ZEP. Une partie de la population en souffrance est concentrée au centre ville, les classes moyennes résidant dans les communes environnantes. Les problèmes d'illettrisme et d'échec scolaire y sont donc plus importants qu'ailleurs.

La tradition protestante en fait une ville attentive au livre et à l'action des bibliothèques : c'est ici que Jean Macé, appuyé par les industriels mulhousiens, a créé en 1863 la « Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin », devenue ensuite la « Ligue de l'enseignement ». La lecture publique et les projets éducatifs sont à la fois « culturels » et socio-économiques.

C'est dans un souci de lutte contre une des sources du chômage et pour une meilleure insertion sociale qu'est né en 1990, après l'enquête menée sur les CE2 / 6èmes, le plan « Pour la réussite scolaire », qui plaçait dès l'origine la bibliothèque municipale en partenaire privilégié de l'Éducation nationale. Plus largement, c'est l'ensemble des équipements culturels de la ville qui sont mis en synergie avec l'enseignement, aussi bien dans le temps scolaire que dans le périscolaire. Le contrat de ville inclut par exemple le

domaine musical, avec sept permanents, en partenariat avec l'ENM et avec la Médiathèque « Filature », ou le domaine des arts plastiques, avec le Musée.

La convention d'origine (1990) prévoyait la création progressive de BCD dans les 66 écoles de la ville. En 1995, c'est un véritable « plan lecture » qui est mis en place, comprenant de nombreuses actions dans et hors des écoles. La phase de mise en place des BCD est maintenant achevée. La Convention Ville - Éducation nationale prévoit la création et le fonctionnement des BCD, un ensemble d'actions d'animation, mais aussi pragmatiquement, ce qui permet que tout fonctionne : le transport des élèves ! Le budget des acquisitions est alimenté bilatéralement par la Ville et par l'État dans le cadre d'un plan départemental de création et de développement des BCD. Pour la ville, le budget est réparti entre la bibliothèque et le service Éducation et Vie scolaire : ce dispositif oblige les partenaires à se concerter, les budgets étant attribués en fonction des projets pédagogiques en cours, du degré de participation aux animations, des partenariats au sein des quartiers, de la participation d'un représentant par école au comité de pilotage. La gestion des BCD relève de l'équipe pédagogique de l'école : accueil des classes, prêt de livres, mise en valeur des fonds. Les acquisitions sont faites par les enseignants, coordonnées par les bibliothèques de quartier qui gèrent les relations avec les libraires spécialisés jeunesse, font des propositions d'acquisition ; les livres sont traités à la bibliothèque centrale. Cette répartition du travail paraît positive, plaçant chaque partenaire à sa juste place.

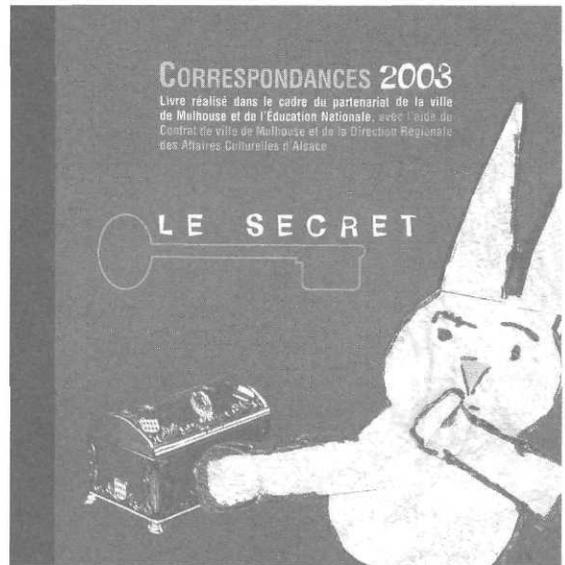
Dès le départ, la notion d'équipe pédagogique était fortement valorisée. La cohé-

sion est très grande entre la conseillère pédagogique spécialement détachée (Maité Rheims), la conservatrice chargée de l'axe Éducation au sein de la bibliothèque (Caroline Jaeger), et la bibliothécaire chargée du plan lecture et du multimédia (Dominique Mengus). Il le faut, parce que les structures « officielles » sont lourdes : un comité de pilotage, qui décide des orientations générales (où siègent les élus), un comité de coordination qui met le plan en œuvre, et une commission de concertation - où siège notamment un représentant par école - qui émet des avis sur les projets.

Le plan prévoyait la formation des personnes impliquées : enseignants, bibliothécaires, parents, pour intégrer les actions dans le travail fondamental de l'école. À chaque action correspond une formation : pour les « Rendez-vous lecteur » par exemple, 6 heures par an prises sur les temps d'animation pédagogique. Des groupes de parents volontaires sont formés par Promolej, intervenant dans le cadre de l'IUFM, à raison de 2 fois 2 jours dans l'année. Le résultat est très positif, les parents répondant mieux à l'exigence de continuité, et faisant montre d'une plus grande sensibilité à la littérature de jeunesse quand leurs enfants arrivent en CP et viennent à la BM. Cependant, après le départ des aides-éducateurs de l'Éducation nationale (la Ville a de son côté pérennisé tous les postes emploi-jeunes), les enseignants et les parents ont du mal à réinvestir les BCD des écoles élémentaires ! Les BCD sont fréquentées en classe entière : les plannings sont pleins, et les bibliothécaires constatent chez l'enseignant un fort sentiment « d'appartenance » de « son » créneau horaire ! Il n'y a pas encore de réseau entre écoles.

Les visites de classe à la bibliothèque constituent une action majeure : la moitié des classes de la ville vient 5 fois par an dans une bibliothèque ! Soit près de 1500 visites, ce qui montre l'ampleur de l'investissement fait par la ville et par les professionnels. Ces visites sont codifiées dans une « charte des visites de classe », qui définit les prestations fournies ; elles font l'objet d'un accord précis entre la bibliothèque et l'enseignant : type d'accueil (régulier ou ponctuel, sur projet), périodicité, prêt de documents, animation, aide à la recherche documentaire. Nul enfant ne peut ignorer le chemin de la bibliothèque !

L'offre d'animation est très abondante, trop peut-être : « Rendez-vous lecteurs », approche de la critique littéraire, opération qui touche la totalité de la population scolaire pour des échanges entre classes regroupées en binôme, autour de lots d'une douzaine de livres sélectionnés ; « Impressions de lecture » qui permet aux enfants de découvrir livres et arts graphiques des fonds précieux des bibliothèques ; « Printemps de l'écriture », concours académique d'écriture en partenariat avec la DRAC ; « Classes-lecture », actions développées sur trois ans en maternelle et en élémentaire ; « Écrivains à l'école » ; « 1, 2, 3, contez, colporteurs d'histoires », action portée par des conteurs amateurs formés au sein de l'Université populaire ; « Conteurs à l'école », avec des professionnels ; « Parents ABCD », action de formation des parents bénévoles avec l'IUFM de Colmar et Promolej (Édith Weber et Jean-Pierre Ruelle). La première proposition, « Rendez-vous lecteurs », donne lieu à une publication, « Correspondances » : sélection d'illustrations produites par les 300 jeunes participants,



« Le Secret de Fraiso lapinot ». École maternelle Montavant, classe des grands de Marie-Jo Mauchand, avec Stéphanie Galloni, in *Correspondances 2003*



exposées puis joliment éditées en petit livret. En 2003, le thème en était « Le secret ».

L'organigramme mis en place par Danièle Taesch à la bibliothèque, structuré par axes, permet certainement ce fort investissement des bibliothécaires (voir « Un projet d'équipe propre à chaque collectivité », in *Bulletin de l'ABF* n°170 / 1996). La mise à disposition par l'Éducation nationale d'une conseillère pédagogique semble bien assurée. La solidité institutionnelle du dispositif est un de ses éléments forts, gage de sa pérennisation malgré les aléas des forces de travail. Elle est le signe de l'investissement politique de la collectivité. Par ailleurs, le travail collectif au sein de la bibliothèque est très présent. L'équipe « jeunesse » a été formée par Promolej (et particulièrement par Christian Poslaniec). Des formations (par exemple à Berlin avec « LesArt » (Lesen = lire ; traduction possible, hors jeu de mots : l'art de lire) permettent une réflexion continue sur le risque de « modélisation » des méthodes, et favorisent leur renouvellement, l'échange et l'autoformation.

On retrouve ici les interrogations traditionnelles de l'Éducation nationale : désir de faire un état des besoins avant de lancer des actions ; retours permanents sur la question de l'efficacité dans le cadre des apprentissages ; risque pour les enseignants de basculer dans la « consommation » d'actions ; demandes répétées de « séries » de livres que les crédits par classe excluent, et difficulté, à ce sujet, du dialogue méthodologique et de la formation de l'enseignant - lecteur. Il est caractéristique que malgré

l'ampleur de l'offre, les actions proposées dans le Plan lecture n'apparaissent que rarement dans les projets d'école, ou dans les bilans. Les enseignants se motivent difficilement pour les achats en librairie, mais finalement 4 écoles seulement délèguent cette tâche aux bibliothèques. Les animateurs du projet notent une tendance des enseignants à la mise en place autonome de certaines actions (Défis lecture). La notion d'équipe pédagogique voulue au départ resterait-elle largement une utopie ?

Le prolongement dans le travail avec les adolescents rejoint les actions des secteurs adultes : aucune relation avec les CDI n'est institutionnalisée. Des animations sont proposées aux collègues : rondes de livres sur la thématique du « Printemps du Livre », action « À bouquiner sans modération ». La bibliothèque participe aussi à des actions initiées par des enseignants, en particulier un prix littéraire parti d'un lycée d'enseignement professionnel, et élargi à l'ensemble du département pour toucher maintenant 300 jeunes de 20 établissements. Des stages communs bibliothécaires et documentalistes sont montés (un temps avec l'agence de coopération CORDIAL, l'E.N. et le CNFPT). L'évaluation, avec ce public, est difficile. Probablement 1/3 de jeunes très intéressés, 1/3 moyennement accrochés, 1/3 indifférents...

Le futur proche, c'est l'intercommunalité. Le choix est pour l'instant prudent : la lecture publique n'est pas compétence de l'agglomération, sauf le bibliobus et une médiathèque à construire dans une des communes, demande expresse d'un élu. Seules les actions périscolaires - l'accueil des enfants le matin et le soir - seront

prises en charge, dans un premier temps. Mais il faut prévoir une extension à terme de cette compétence : serait-il possible alors d'étendre ce plan à toutes les communes de l'agglomération ? Pour cela, il faut donner aux actions une visibilité plus grande. Les importantes différences socio-économiques entre les communes de l'agglomération et la ville centre, vérifiées notamment par des enquêtes sur la mobilité des habitants, montrent que les besoins ne sont pas forcément les mêmes. La très forte mobilité des habitants de certaines communes rend moins nécessaire, par exemple, les dessertes de proximité.

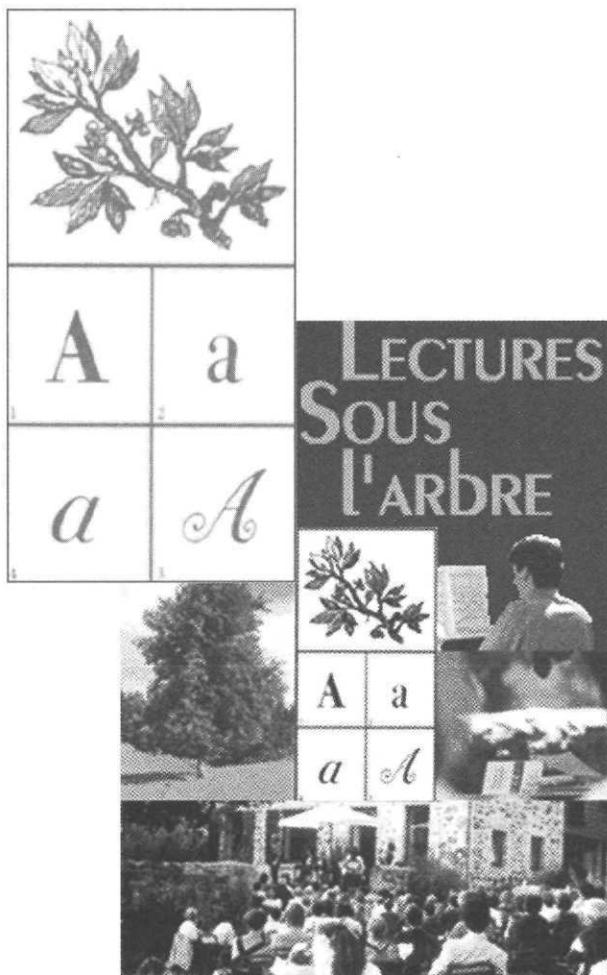
À l'origine du « Pays-lecture », il y a comme à Mulhouse une longue tradition du livre. Le plateau du Vivarais - Lignon est aussi pays protestant, depuis les guerres de religion : la tradition de l'accès personnel au livre perdure ici, encore très vivace sous cet aspect humaniste et religieux, comme sous sa forme plus moderne de « lecture publique ». Au XIX^e siècle, au Chambon-sur-Lignon, 95% des hommes et 55% des femmes signent leur acte de mariage. La proportion tombe à 69 et 31% à Tence, chef-lieu de canton à faible minorité protestante. On trouve trace de nombreuses bibliothèques familiales dans les inventaires après décès, plusieurs journaux sont publiés localement au XIX^e siècle. Il y a actuellement au Chambon quatre librairies ! La tradition huguenote du « besoin de s'instruire et de l'impatience de lire », selon les termes de Gérard Bollon, n'est donc pas une légende (in « Identité du plateau protestant Vivarais-

Lignon », *Les Cahiers du Mézenc*, juillet 1999).

Le « Plateau », territoire de la Haute Loire, au sud de Saint-Étienne, isolé et perché à 1000 mètres d'altitude, est depuis toujours terre d'accueil : des huguenots d'abord, des réfugiés de toutes sortes ensuite : dès le XIX^e siècle des enfants de Lyon et Saint-Étienne, puis des Alsaciens, des Espagnols, des Juifs et beaucoup d'enfants pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi nombre d'intellectuels ou d'écrivains, pendant ou après la guerre (Camus entre 1942 et 1952, les philosophes Paul Ricoeur et Georges Canguilhem, André Chouraqui, Pierre Emmanuel, Francis Ponge, Marcel Pagnol à Saint-Agrève, Marguerite Duras, Jean Dasté après guerre...). À la suite du « Collège cévenol », établissement scolaire protestant créé en 1938, on trouve ici de très nombreux établissements d'accueil pour les enfants : un millier sont scolarisés au Chambon, pour une population de moins de 3000 habitants, et 370 emplois sont liés à cette activité. Mais il faut noter aussi un grand nombre de résidents secondaires : 155 des 1000 inscrits à la bibliothèque du Chambon !

Nous trouvons ici une permanence de valeurs fortes : tolérance, générosité, sens de l'accueil (de « l'accueil risqué »), esprit d'entreprise : il n'est pas étonnant de retrouver le souci de la transmission de ces valeurs dans les actions présentes, comme en témoigne l'ensemble des manifestations organisées récemment pour les jeunes du Collège cévenol autour de Germaine Tillon.

À ces éléments historiques, ajoutons la présence d'un éditeur singulier, Jean-François Manier (Cheyne éditeur). Autour de son activité principale d'éditeur-



Lectures sous l'arbre au Chambon-sur-Lignon



Matin brun, de F. Pavloff,
Cheyne éditeur

imprimeur, il a développé des animations, notamment « la Lecture sous l'arbre », qui rassemble plusieurs milliers de personnes au mois d'août. Mais, sans confusion avec ses initiatives propres, maire-adjoint chargé de la culture au Chambon-sur-Lignon jusqu'en 2001, il a été avec quelques autres personnalités à l'origine de cette action intercommunale singulière, devenue « Pays-lecture », prise en charge au sein du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) du Plateau-Vivarais en 1993.

Ce SIVOM regroupe 7 communes, et réunit un « territoire de vie » à cheval sur deux départements (l'Ardèche et la Haute-Loire), et sur deux régions (Rhône-Alpes et Auvergne). Environ 11 000 habitants sont concernés. Il avait à l'origine pour objet le développement de l'agriculture, de l'artisanat et du tourisme.

Il y eut au départ la création de trois bibliothèques municipales : à Saint-Agrève et au Chambon, la reconstruction de celle de Tence, troisième petite ville du plateau, est en cours.

Les élus des communes du Plateau cherchaient à développer une politique culturelle susceptible de retenir, voire d'attirer une population nouvelle. Conscients de l'impossibilité d'agir isolément, ils prirent appui sur le SIVOM, seule structure existante, pour développer des actions culturelles : animations pour la jeunesse, formations, ateliers de lecture à voix haute et de calligraphie, lutte contre l'illettrisme. Le projet de Pays-lecture a donc choisi dès le départ de ne pas s'enfermer dans la seule action scolaire, de ne pas se replier sur les BCD ou les CDI. D'où cette étonnante impression de transversalité générationnelle et structurelle que l'on trouve dans l'en-

semble des actions. Il s'agit d'ailleurs aussi de faire sortir les jeunes de leurs établissements, où nombre d'entre eux sont internes. Ainsi, l'accueil de Franck Pavloff (*Matin Brun*), ancien du collège cévenol, s'est-il accompagné d'une exposition itinérante. Une action « conte » - puissant outil de lien social - a-t-elle permis à des « quatrièmes » formés par la compagnie « Conte goutte », de se produire devant des maternelles, sur le thème des origines ethniques. Mais une restitution semblable a permis aussi de rencontrer des personnes âgées, un travail sur les pagnes a touché les demandeurs d'asile...

Cette année, 12 actions sont au programme du « Pays-lecture » - toujours co-financées par les deux DRAC : collecte, avec « Histoires d'ici » ; valorisation du fonds régional de la Société d'histoire de la montagne, avec création d'un poste ; « Declick-lecture » alliant les nouvelles technologies et le livre ; opération d'échange « Passe-livres » ; festival « Février en livres », temps fort de l'action avec les écoles ; « Les oreilles qui lisent » (lectures à voix haute, au cours de randonnées !) ; et des opérations de lutte contre l'illettrisme, de promotion des éditeurs du plateau, de communication, de formation, de développement de fonds thématiques. Une petite revue rend régulièrement compte de ces actions.

Si le rôle des coordinateurs du SIVOM et des bibliothèques est important, ils laissent une large place aux rapports interpersonnels, à la connivence dans l'action. Le travail avec les bénévoles dans la bibliothèque est très conséquent, et bien souvent totalement confondu avec les actions professionnelles : la directrice de la crèche est aussi conteuse béné-

vole ! L'animatrice du SIVOM, en plus de la coordination des acteurs du « Pays-lecture », organise le « Printemps des Hautes terres », monte l'exposition annuelle d'une association patrimoniale. Les municipalités sont inégalement attentives à la place des professionnels des bibliothèques : 3 personnes pour 1,5 équivalents temps plein à Saint-Agrève, 1 plein temps seulement au Chambon après que la municipalité n'a pas pérennisé une emploi-jeune bien formée par l'ABF et le CRILJ, très regrettée. La bibliothèque fonctionne largement grâce aux bénévoles. Les BDP de la Haute-Loire et de l'Ardèche interviennent en soutien, notamment par d'importants dépôts. Les relations avec les BCD ne sont pas réellement institutionnalisées : elles existent fortement, les classes viennent à la bibliothèque, mais l'investissement des partenaires est pénalisé par le départ des emplois-jeunes.

Arrive depuis peu l'intercommunalité : si c'est le SIVOM qui a signé le Contrat Pays-Lecture avec l'État, très soutenu par les deux DRAC, c'est dans le cadre de l'intercommunalité que se réfléchira probablement le futur des bibliothèques, qui ne sont pas encore dans la compétence de la communauté de communes. Mais les territoires ne sont pas les mêmes... Une carte de lecteur « Pays-lecture » permet aux habitants du plateau de circuler librement d'une bibliothèque à l'autre (et les livres circulent aussi, à la demande, rendus là où le lecteur le peut !), mais on ne parle pas encore de réseau complet. Les systèmes informatiques sont différents. Par contre, un partage thématique a vu le jour : le multimédia à Saint-Agrève, la musique au Chambon, la formation petite enfance

en collaboration avec la ludothèque à Tence, l'histoire locale au Mazet. Un projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale du Chambon devrait voir le jour incessamment - la municipalité, réticente depuis 2001, est dorénavant bien décidée.

Jean-François Manier n'est plus maire-adjoint, Sylvie Catherine, très dynamique permanente du « Pays Lecture » vient de laisser sa place à Dominique Remontet, d'autres personnalités ont pris le relais, tant de la réflexion politique (Gérard Bollon, documentaliste au Collège public, maire-adjoint et historien local) que de l'action sur le terrain (notamment la bibliothécaire du Chambon, Sylviane Vinson-Galy, en tandem avec sa collègue de Saint-Agrève, Laurence Cochet). Mais le dynamisme initial demeure, bien soutenu par les BDP et par les DRAC, et l'enthousiasme de certains partenaires, comme Rachel Reboul, professeur au Collège cévenol, est très communicatif. L'évaluation est d'abord quantitative. On peut par exemple mentionner les remarquables résultats de la bibliothèque du Chambon-sur-Lignon : 1000 inscrits pour 2800 habitants, 30 000 prêts d'imprimés, dont près de la moitié en jeunesse, 6 000 prêts de documents sonores, 3600 prêts aux collectivités. Une stagnation a accompagné en 2003 le départ de l'auxiliaire de bibliothèque, contraignant à une réduction des services publics.

Au-delà de ces chiffres, il faudrait que des moyens soient trouvés pour des études approfondies et suivies dans le temps des comportements de lecture, d'information, de documentation personnelle des jeunes concernés. Mais on aura compris que le meilleur des résultats, pour les acteurs enthousiastes que j'ai rencontrés

au Chambon-sur-Lignon, c'est encore la certitude de transmettre des valeurs humanistes. Est-ce quantifiable ? Modèle, le « Pays-lecture » ? En tous cas, exemple magnifique !

L'évaluation, dans chacun de ces lieux, est donc très difficile. On connaît la difficulté d'un véritable travail d'enquête sur des générations d'enfants, et les limites de la mesure d'une efficacité du travail accompli : taux de réussite scolaire ? mesure des performances techniques de lecture ? évaluation qualitative du développement de la curiosité, des goûts culturels ? taux d'inscription d'une classe d'âge à la bibliothèque, diversification des pratiques culturelles, etc. ? Le risque de « scolarisation » de la perception de la bibliothèque par les enfants, lié à la très grande fréquence des visites « encadrées » semble mieux évité au Chambon qu'à Mulhouse - mais ici la nécessité de remédier au risque grave de basculement vers l'illettrisme d'une part importante de la population prime sur tout autre considération. Les actions menées mettent toujours l'accent sur l'investissement personnel de l'enfant et de l'adolescent, par la parole, l'échange, l'écriture intime, et, surtout au Chambon, la réception des valeurs. Si l'évaluation est très difficile au niveau des performances scolaires, les résultats qualitatifs sont très visibles : aisance à l'oral, création de liens entre enfants dans la classe et entre classes, établissement visible d'une continuité entre les niveaux scolaires du CP au collège, établissement de liens intergénérationnels. Cela justifie bien tous les efforts !